



L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, Marie-Odile ANTIGNAC, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Xavier VERGNES.

**Absents excusés :** Ascencio FERNANDEZ, Pascal PATE, Audrey PREGET, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

### **DETR :**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que durant l'entrevue qu'il a eu avec Monsieur le Sous-Préfet de Lodève, il lui a rappelé que nos demandes de subvention dans le cadre de la DETR ont été refusées deux années de suite pour le même projet, c'est-à-dire la mise en sécurité et accessibilité de la route de l'Apparition, entre le carrefour du maréchal et le croisement du chemin de la Pensière. Pour 2023, nous avons présenté une troisième fois ce dossier avec un taux de subvention à 50% du montant H.T. des travaux. Suite à notre entrevue, Monsieur le Sous-Préfet de Lodève nous a laissé entendre que notre dossier aura de grandes chances d'être accepté.

### **ONF :**

Monsieur le Maire explique que les travaux avancent bien sur le plateau, l'abattage des bois brûlés est maintenant terminé et le broyage devrait être fini la semaine prochaine.

Comme le prévoit la législation, nous avons une obligation de débroussailler sur un périmètre de 50 mètres autour de la Chapelle Saint Antoine. Ce travail n'a pas été fait depuis des années.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose de faire débroussailler la partie communale du site de Saint Antoine, le chemin qui monte au belvédère du Faucon et de faire des travaux d'égavage sur des zones non impactées par l'incendie.

Monsieur le Maire propose le devis de 11 000 € de l'ONF qui consiste à effectuer ces travaux et le suivi du chantier par les agents. Voté à l'unanimité.

### **Médecine du travail :**

Le Centre de Gestion nous propose de renouveler la convention d'adhésion à la médecine préventive 2023-2025 afin de répondre aux nouveaux enjeux règlementaires liés au suivi des agents en termes de santé au travail.

### **Hérault Ingénierie :**

Monsieur le maire rappelle aux conseillers que dans le cadre de sa compétence des solidarités territoriales et de ses missions d'assistance technique auprès des collectivités, le Conseil Départemental de l'Hérault a créé une agence technique départementale sous la forme d'un établissement public administratif dénommé Hérault Ingénierie. Notre commune est adhérente de cette structure, et dans ce cadre nous devons payer notre cotisation annuelle qui s'élève à 274,80 €. Accepté à l'unanimité.

### Hérault Energies :

Monsieur le Maire rappelle au conseil que Hérault Energies vient en aide aux communes qui leur ont transféré la compétence Eclairage Public. Ils nous demandent de faire un prévisionnel de travaux sur 3 ans. Tous les éclairages seront ainsi changés en basse consommation. A l'unanimité, le Conseil adopte le programme établi.

### Point travaux :

- Fontaine : des travaux sont en cours rue des Horts afin de détecter les fuites du réseau d'alimentation en eau de la fontaine. Nous en profiterons pour installer 2 regards, un vers le pont et l'autre vers la place de la Pradette afin de pouvoir accéder facilement en cas de besoin.
- Devis pour l'installation d'une pompe de relevage pour les eaux usées du nouvel hangar. Voté à l'unanimité.
- Devis pour le ravalement des soubassements des façades de l'église. Voté à l'unanimité.
- Devis de Pouget Métallurgie pour l'escalier du nouvel hangar. Le conseil propose de faire faire un deuxième devis à l'entreprise Lambert également.
- Monsieur le Maire expose au conseil les nouvelles normes de collecte des déchets ménagers. Toutes les parties pavillonnaires du village seront dotées d'un bac jaune pour les déchets recyclables. La collecte par petits camions va être supprimée pour ne garder que les gros camions avec un passage 1 fois par semaine en alternant ramassage poubelle grise/ poubelle jaune. Pour le centre du village et les petites rues, les petits bacs (modulo bac) seront supprimés, plusieurs points de collectes volontaires seront installés. Tout ceci est encore en discussion et projet pour une mise en fonction prévue fin 2023. Une réunion publique sera organisée pour informer les usagers des nouvelles normes de collecte.

### Point SIVU :

Madame Marie-Odile ANTIGNAC fait le point sur les grèves et le service mis en place pour la garde des enfants. Elle informe les conseillers du dernier conseil de classe. Prochainement une réunion du SIVU sera organisée pour la préparation du budget 2023 et un conseil syndical pour le vote.

### Point EHPAD :

Madame Marie-Odile ANTIGNAC précise que toutes les chambres sont actuellement occupées mais que nous avons toujours des problèmes d'absentéisme et nous avons du mal à recruter. Concernant la MARPA nous devons préparer rapidement les dossiers de mise en route du projet (budget prévisionnel, prise de contact avec un bureau d'architecte, bureau comptable etc...) afin de pouvoir solliciter la banque des territoires, Hérault logement ainsi que faire des demandes d'aides et de subventions.

### Point festivités :

La commission des festivités va se réunir pour fixer les prochaines dates des festivités à venir. Un calendrier des festivités sera distribué dans les boîtes aux lettres.

### Subvention aux associations :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient de voter le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de garder les mêmes montants que l'année dernière, uniquement aux associations qui nous ont fait parvenir leur dossier de demande de subvention.

### Commission communale des impôts directs :

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs va être organisée prochainement. Elle permettra la mise à jour annuelle des valeurs locatives des maisons d'habitation ayant subi des changements et figurant sur les listes 41.

### Questions diverses :

La DDTM nous a fait parvenir des photos aériennes avant/après des nouvelles constructions non déclarées en zone agricole.

La CCVH peut venir en aide avec un appui technique et financière auprès des particuliers dans le cadre de l'embellissement des façades sur les places de la Pradette et Jeu de Ballon.

La séance a été levée à 20h15.

Le Maire  
Grégory BRO



La secrétaire de séance  
Maire-Odile ANTIGNAC